



Harcelement moral tous les 15 jours

Par **angelique**, le **06/12/2009** à **21:01**

Bonjour, rnsuite a mon divorce on a la garde partager avec mon ex mari, je suis sans cesse entrain de lui reclamer tout les mois la pension, lui a deja refait sa vie atend un bb et moi je la recommence seulement sauf qu'il ne cesse de me faire de reflexion ? style quand je lui demande de ramener les filles chez ma mere car je ne sais jamais a qu'elle heure il me les ramene le dimanche c'est le genre de reflexion que je ne m'occupe pas de mes filles sauf que je suis dans ma future maison que je prepare pour notre arrivé et que c'st a 50km de lui et qu'il ne veu pas faire les km donc j'ai trouvé cet solution

Par **Marion2**, le **06/12/2009** à **22:47**

Bonsoir angélique, rnrnFaites un courrier recommandé AR à votre ex-époux l'enjoignant de vous préciser l'heure à laquelle il vous ramènera vos filles et que s'il n'est pas possible pour lui de respecter l'horaire, qu'il veuille bien les ramener chez leurs grand'parents maternels. rnQuant à la pension, demandez à l'huissier une saisie sur salaire en lui expliquant que vous vous trouvez dans l'obligation, tous les mois de lui réclamer continuellement le versement de cette PA. rnVous pouvez également contacter votre avocat afin que lui-même demande par écrit à votre ex-époux de respecter l'heure prévue pour ramener les enfants et qu'il intervienne auprès de l'huissier pour une saisie sur salaire. rnrnPourquoi parlez-vous de harcèlement moral ? Dans quelle mesure y a t'il harcèlement moral ?